

Plante&Cité

# Les abords de la cathédrale de Colmar

Piétonnisation et création d'un parvis jardin

CARNET DE DIALOGUE N°1

Soutien financier

**VALHOR**  
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

**CitéVerte**  
PLACE AU VÉGÉTAL

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anct**  
agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**  
*Écologie  
Énergie  
Territoires*

## Le programme ARCHE

Le programme d'études ARCHE (2021-2025) de Plante & Cité a pour sujet la conciliation des enjeux de préservation du patrimoine historique avec les défis écologiques actuels. Il s'agit d'analyser les difficultés rencontrées, d'identifier les leviers d'action pour les surmonter et de donner à voir des expériences réussies de conciliation de ces enjeux.

Les carnets de dialogue constituent l'une des réalisations de ce programme. Ils illustrent une diversité de situations en donnant la parole aux acteurs principaux des projets, dans le cadre de visites immersives organisées avec l'équipe de Plante & Cité. Ce premier numéro est consacré au dialogue qui s'est tenu le 24 septembre 2024 autour du réaménagement de la place de la cathédrale Saint-Martin de Colmar.

### LISTE DES SIGLES

- ABF** • Architecte des Bâtiments de France
- DRAC** • Direction Régionale des Affaires Culturelles
- INRAP** • Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
- PSMV** • Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
- SPR** • Site Patrimonial Remarquable
- UDAP** • Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

### RÉDACTION

Jean-Philippe Teyssier et Sandrine Larramendy, Plante & Cité

### RELECTURE

Laetitia Maus et Jérôme Lecarpentier, ville de Colmar

Grégory Schott, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Haut-Rhin

### REMERCIEMENTS

Plante & Cité remercie Eric Straumann, maire de Colmar, et Odile Uhlrich-Mallet, première adjointe en charge de l'urbanisme, pour leur accueil.

### FINANCEMENTS

Le programme ARCHE bénéficie du soutien financier de :

### COORDINATION ÉDITORIALE

Gaëlle Rigollet et Aurore Micand, Plante & Cité

### GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS

**Maquette et mise en page** : Céline Lambert

**Couverture** : La place végétalisée de la Collégiale. | Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité.

### MENTIONS LÉGALES

**Éditeur** : Plante & Cité, 26 rue Jean Dixmèras, 49100 Angers, France.

**ISBN** : 978-2-38339-034-3

**Date de parution** : Avril 2025

**Pour citer ce document** : Teyssier J.-P., Larramendy S., 2025. **Les abords de la cathédrale de Colmar : piétonnisation et création d'un parvis jardin.** **Carnet de dialogue n°1.** Plante & Cité, Angers. 20 p.



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



# En résumé

Le réaménagement de la place de la cathédrale\* Saint-Martin à Colmar en 2024 marque une transformation majeure. Autrefois réduit à un simple parking au plus près d'un des plus beaux édifices d'Alsace, le parvis et les espaces publics attenants sont devenus un écrin végétal pour la collégiale et offrent un nouveau cadre de vie pour les habitants et les visiteurs.

Lancé par l'ancienne municipalité puis impulsé par un concours d'idées en 2019, le projet s'est enrichi d'une large concertation avec les habitants et les commerçants. Les fouilles archéologiques ayant dissuadé les élus d'aménager un parking souterrain, la ville a finalement choisi de réaliser un aménagement paysager, conçu presque entièrement en régie. Ce projet a été mené dans un dialogue constant avec l'architecte des bâtiments de France.

\* La cathédrale est aussi appelée collégiale.



→ SURFACE : 8 000 m<sup>2</sup>

→ PROTECTIONS AU TITRE DU PATRIMOINE :



→ MAITRISE D'OUVRAGE :

Ville de Colmar

→ MAITRISE D'ŒUVRE :

en interne, services techniques

→ ENTREPRISES ET PÉPINIÈRES :

Eurovia (lot voirie) Pontiggia (éclairage), Arkadia (ouvrage d'art) INRAP (fouilles) Giamberini et Guy (lot espace vert), pépinières Van den Berk (Pays-Bas), Willaert (Belgique)

→ PARTENAIRES ASSOCIÉS :

Conseil du culte, commerçants, habitants...

→ BUDGET :

8,5 millions d'euros (dont 1,84 millions d'euros pour les fouilles archéologiques et 530 000 euros pour le seul lot espaces verts)

→ PRIX/TROPHÉE :

lauréat du Trophées des collectivités d'Alsace : Trophée Aménagement et urbanisme

→ La ville de Colmar est engagée dans le programme

**Action Cœur de ville.**

**2018**  
Lancement  
du concours d'idées

**2019-2024**

Réunions d'échanges  
avec l'ABF très régulières

**3 MAI 2024**  
Inauguration



**2020**

- Concertation avec les habitants
- Exposition issue du concours
- Études des sources en archives

**MAI 2022 - MAI 2023**

- Fouilles archéologiques
- Études préalables

**MAI 2023 - JANVIER 2024**

Travaux



Visite du projet avec l'ensemble de ses acteurs. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité



Ancien député du Haut-Rhin et président du conseil départemental du Haut-Rhin, il est maire de Colmar depuis 2020.

**Éric Straumann**



Première adjointe, chargée de l'urbanisme, elle pilote le projet de la place de la cathédrale.

**Odile Uhlich-Mallet**



Architecte des bâtiments de France à l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) du Haut-Rhin, il a suivi l'ensemble du projet.

**Grégory Schott**



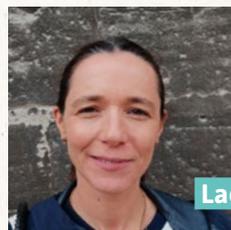
Directeur des opérations de l'Inrap en Alsace, il a coordonné les opérations de diagnostics et de fouilles de la place de la cathédrale avec Boris Dottori.

**Éric Boès**



Directeur de l'espace public à la ville de Colmar, sa Direction comprend les services Voies publiques et réseaux, Gestion du domaine public, Espaces verts, et Eau et assainissement.

**Jérôme Lecarpentier**



Cheffe du service études d'urbanisme, elle est historienne et a complété son cursus par des formations en aménagement et droit de l'urbanisme.

**Laetitia Maus**



Ingénieur-paysagiste, elle est responsable du service des espaces verts de Colmar depuis 2012.

**Claire Kaemmerlen**



Cheffe de service, elle est adjointe à la cheffe de service des Espaces verts.

**Émilie Boltz**



Technicien à la voirie, il a coordonné la mise en forme du projet et a réalisé le suivi des travaux.

**Christophe Muller**



Chargée de projet Action Cœur de Ville, elle est aussi l'interlocutrice privilégiée des commerçants.

**Claudine Barbier**



Plantations des abords de la cathédrale et restauration du transept nord. | © Jean-Philippe Teyssier, P&C

## La genèse du projet

### Quels étaient les objectifs du projet d'aménagement de la place de la cathédrale à Colmar ?

**Eric Straumann :** Nous souhaitions mettre en valeur notre patrimoine et transformer cette place en un lieu de vie, pensé pour les colmariens.

**Odile Uhlrich-Mallet :** Mais aussi dynamiser notre centre-ville pour proposer une nouvelle manière de vivre : une place pour les habitants du centre-ville, les commerçants, les personnes âgées, les jeunes, etc.

**Eric Straumann :** Nous avons rapidement assumé l'idée d'une maîtrise d'œuvre interne, une équipe au sein des services de la ville composée de nombreux techniciens talentueux. Les services m'ont rapidement convaincu. Ils avaient notamment déjà réalisé quelques aménagements reconnus de tous pour leur qualité tels que le quai de la Poissonnerie et la rue de l'Est.

Refaire une place c'est une chose, savoir ce qu'on veut faire de cette place, c'est autre chose. On s'est tenu à un certain nombre de principes. On souhaitait garder un espace disponible pour le marché, créer une circulation entre la rue des Serruriers et la rue de l'Église, laisser le canal ouvert, etc.

**Odile Uhlrich-Mallet :** Très vite un consensus s'est fait autour de 2 ambiances, au sud la contemplation et au nord l'animation avec les terrasses et le marché. Un espace pacifié mais où l'on peut faire du shopping, boire un verre en terrasse, flâner, lire un livre à l'ombre d'un arbre sur un banc public.

**Eric Straumann :** Cet espace fonctionne dorénavant à merveille. On s'en félicite aujourd'hui.



Une place dédiée au stationnement. | © Ville de Colmar

## A quoi ressemblait la place de la cathédrale il y a 5 ans ?

**Eric Straumann :** C'était un vaste parking. Sa présence autour d'une cathédrale était dénoncée par la population depuis de nombreuses années. Il était source de pollution. Les commerçants, au contraire, y étaient très attachés. La capacité de stationnement était pourtant limitée à 110 places au total au nord et au sud de la collégiale pour 8 000 m<sup>2</sup>. Mon prédécesseur avait déjà créé 3 grands parkings (Rapp, Saint-Josse, Montagne Verte) à moins de 10 minutes du centre-ville ce qui avait participé à un mouvement de piétonnisation de la ville. Il souhaitait également en réaliser un auprès de la collégiale.

## Pouvez-vous nous parler du premier concours d'idées ?

**Laetitia Maus :** En 2018, la ville lance une consultation sous la forme d'un concours d'idées auprès de cabinets d'architectes et de paysagistes pour nourrir la réflexion sur la place de la cathédrale anticipant la disparition du parking de surface. Cinq projets ont été retenus et exposés en 2019. En matière de concertation, le champ des possibles s'est ouvert et la population a senti qu'elle était partie prenante dans la réflexion. C'est le projet du paysagiste Michel Pena, le plus végétalisé, qui a été plébiscité. Il était clair que les habitants voulaient du vert !



Concours d'idées 2019 : esquisse pour l'aménagement de la place de la cathédrale de Pena Paysage | © Pena Paysage

**Grégory Schott :** Heureusement que ce n'était qu'un concours d'idées car beaucoup de choses n'étaient objectivement pas réalisables.

**Laetitia Maus :** Oui, mais ce procédé a donné matière à réflexion et permis de concerter différemment avec des supports. C'était un temps nécessaire pour la maturation du projet.

**Grégory Schott :** Au moment du concours d'idées nous n'avions pas de diagnostic historique. C'est pourquoi j'ai sollicité les services afin qu'ils procèdent aux recherches en archives. Comme c'est un vieux secteur sauvegardé nous n'avons pas de fiches détaillées, c'était une des faiblesses de notre plan de sauvegarde et de mise en valeur.

## Quelle est l'histoire de la ville et de ce quartier ?

**Grégory Schott :** Nous sommes ici dans un des plus anciens secteurs sauvegardés de France. Colmar fait partie des 100 villes dont le patrimoine historique est le plus exceptionnel en France. On peut observer ici une place élaborée dans sa configuration actuelle autour 1840. Les services des bâtiments de France sont installés à Colmar depuis 1947 dans le Corps de Garde, on est au cœur du sujet. Ce bâtiment a d'abord été la chapelle Saint-Jacques liée au cimetière paroissial, on devine encore la croix au niveau du pignon. Puis il est devenu le Corps de Garde, le commissariat de police puis les locaux de l'UDAP du Haut-Rhin.



De gauche à droite, Eric Boes, archéologue INRAP, Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité et Grégory Schott, architecte des bâtiments de France. | © Sandrine Larramendy, Plante & Cité

Le centre historique de la ville est ici. La Grand Rue servait à relier Oberhof et Niederhof, les deux anciennes cours carolingiennes qui étaient des centres de pouvoir qui ont engendré le noyau urbain et commercial de la ville de Colmar. Cette Grand Rue, c'est l'axe historique de Colmar. C'est une ville qui a eu deux campagnes de fortifications au XIII<sup>e</sup> siècle qui ont contribué à délimiter son centre historique. La ville close s'est stabilisée et densifiée à cette période-là.

Les grandes périodes de construction qu'on a encore sous les yeux correspondent au XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle. Une période « française » marque la fin du XVII<sup>e</sup> siècle puis se développe au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le style classique. Colmar est devenu un centre administratif français avec la création du Conseil souverain d'Alsace et l'établissement du palais : la cité judiciaire, siège du pouvoir judiciaire du roi. La cour d'appel est restée, et on a une importante juridiction à Colmar. Il y a une importante histoire administrative. Mulhouse est la plus grande ville du département en termes d'habitants, mais Colmar est la capitale judiciaire de l'Alsace.

Colmar est une ville de transition entre le patrimoine français et le patrimoine allemand. Le XIX<sup>e</sup> est marqué par le retour de l'Allemagne, après la guerre de 1870. La ville se germanise et ressort ses colombages qu'on avait auparavant caché au profit de maisons en enduit et en pierre avec des architectures à la Mansart.

*👂 Nous sommes ici dans un des plus anciens secteurs sauvegardés de France. Colmar fait partie des 100 villes dont le patrimoine historique est le plus exceptionnel en France. 🗨️*

*Grégory SCHOTT*

Le cimetière médiéval était côté sud entre la chapelle et la collégiale. Parmi les propositions du concours d'idées, il y en avait une qui était récurrente et nous agaçaient beaucoup. Les candidats s'étaient presque tous amusés à dessiner des socles autour de la cathédrale. Il ne manquait plus que la cloche en verre. Un véritable décor de rond-point, c'était très caricatural. Ce qui est drôle, quand les fouilles sont sorties, c'est qu'on a vu le tracé du mur d'enceinte. On s'est dit « il y avait bien une forme arrondie autour de la cathédrale (rires) ! ».

L'objectif des archéologues est de vérifier des sujets qui ne sont pas encore mentionnés éventuellement dans les archives, ou de peaufiner des plans. Cette première enceinte, on savait qu'elle existait, elle avait été repérée devant le parvis mais on ne savait pas où elle passait. Grâce à l'archéologie on pouvait affiner cela. Ça a donné une image surprenante de cet espace.

**Jérôme Lecarpentier :** À un moment donné, la question s'est posée. On s'est demandé s'il ne fallait pas mettre en valeur ce mur d'enceinte, voire le compléter. Très vite, cette question a été balayée car cela remettait en question tout le projet, mais la question nous a toutes et tous effleurée.

**Laetitia Maus :** En parallèle, nous avons commandé une étude historique sur la composition des espaces publics à Frédérique Klein, architecte du Patrimoine, et Aline Toussaint architecte urbaniste. Cette étude en cours de finalisation a dépassé volontairement les limites du SPR et composé des fiches sur différents espaces afin d'anticiper la piétonnisation.

### Comment s'est constituée la place ?

**Grégory Schott :** Une place, c'est souvent une somme de soustractions : une bombe qui est tombée, on a voulu aménager, le cimetière s'est étendu, il est passé de l'autre côté, on a cassé des moulins, etc. Puis arrive la construction de la place neuve en tant que telle. La construction d'une rue qui a été réalisée au droit d'un petit cheminement qui serpentait, la rue des prêtres qui a été élargie, etc. Les venelles et les passages sous les porches sont historiques.

### Les études historiques coordonnées par Laetitia Maus ont-elles changé le point de vue ?

**Grégory Schott :** C'était indispensable, même si je me doutais que la place du côté Nord datait du XIX<sup>e</sup>. Elle était même un peu plus vieille que ça ! Mais les alignements d'arbres qui subsistent, qui étaient encore inscrits sur le plan de sauvegarde, étaient là au XIX<sup>e</sup>. Au Sud de la collégiale, on était du côté minéral, c'était la place d'Armes et du marché. Le marché aux noix, le marché aux fromages et il y avait aussi un marché aux tissus.

**Laetitia Maus :** Ces études historiques étaient nécessaires pour accepter de se départir peut-être de l'histoire et du patrimoine en toute conscience. Évidemment des éléments nous rassuraient pour défendre la végétalisation de la partie nord. Mais il fallait aussi accepter qu'une nouvelle histoire puisse être proposée.

## Les fouilles archéologiques

### Pouvez-vous nous parler des fouilles archéologiques autour de la collégiale ?

**Éric Boës :** L'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) a répondu à un appel d'offre de la ville pour établir un diagnostic archéologique du site. Pour être choisi il a fallu rédiger une méthode et évaluer un planning. La commande de la ville était de se préparer à sortir 1000 squelettes dans un temps donné. Mille squelettes à l'échelle nationale, c'est très rare. Ça n'arrive que quelques fois dans la vie d'un archéologue, c'est une situation exceptionnelle. Cette fouille était tout sauf un projet anodin.

### L'unité de valeur d'un archéologue sur ce type de projet est donc « le squelette » ?

**Éric Boës :** Tout à fait ! (rires) C'est un nombre d'os en poids et un nombre d'individus. On calcule le temps qui sera consacré à les enlever. Enlever un squelette sur le plan archéologique, ça



Fouilles archéologiques du côté sud de la place de la cathédrale (mai 2022).  
Décapage à la pelle mécanique et repérage des sépultures. |  
© Inrap, B. Dottori

prend un temps fou, il faut enlever les os les uns après les autres. Ça a un coût financier. Le pire du pire, ce sont des ensembles funéraires avec des dépôts de crémation de l'Antiquité, le cauchemar ! (rires).

Pour analyser cette commande on a d'abord évalué le temps nécessaire à la fouille. Une analyse historique nous a permis d'imaginer qu'il y avait peut-être moins de squelettes que prévu. La place ayant été désacralisée, on pouvait imaginer que quelques squelettes avaient déjà été enlevés. Tout cela nous permettait d'évaluer la commande et de la requestionner.



*Enlever un squelette sur le plan archéologique, ça prend un temps fou, il faut enlever les os les uns après les autres... Ça a un coût financier. 🗣️*

Éric Boës

On ne croyait pas aux mille squelettes. En l'assumant, on prenait un gros risque. Nous avons mené de nombreuses discussions afin de confirmer cette intuition, avec Christophe Muller du service de la voirie, avec des anthropologues qui avaient déjà travaillé sur des zones funéraires...

Tout ce travail de préparation nous a permis d'établir une méthode, de phaser et localiser les fouilles, d'établir des estimations quant aux nombres de cadavres etc. On l'oublie mais l'archéologie, c'est de l'opérationnel, c'est comme pour des travaux. On va miser sur tant de jours/hommes à tel endroit et tant de jours ailleurs. On sait à peu près où sont les cimetières, mais leur densité, leur état de conservation, leur profondeur, on n'en sait rien du tout. En fait il y a énormément d'incertitudes et beaucoup d'inconnues qui font qu'il n'y a pas d'autre solution, il faut ouvrir les sols.

Au final nous avons proposé seulement 500 squelettes. C'est près de 1000 jours/homme de travail, c'est gigantesque. Enlever un squelette, c'est deux jours de travail pour deux personnes en moyenne. L'institut a été choisi et les fouilles ont commencé en mai 2022.

**Jérôme Lecarpentier** : L'objectif des fouilles, c'est de rendre le projet possible ! Ça doit être frustrant pour les archéologues : on leur demande de ne descendre qu'à 70 cm parce qu'on n'a pas besoin de descendre plus bas. Il y aurait eu des découvertes un peu plus intéressantes en dessous probablement. Mais ce n'était pas au programme, et ce n'était pas dans le cahier des charges. Si on avait défendu le projet d'un parking souterrain, les fouilles de 3 m minimum nous auraient coûtées bien plus que les 1,8 millions d'euros de nos fouilles à 70 cm de profondeur. Elles auraient aussi duré bien plus longtemps.



Fouilles archéologiques sur le parvis de la collégiale Saint-Martin (juillet 2022) : dégagement de l'ancien mur d'enclos du cimetière, cité en 1212. | © Inrap, B. Dottori

## Quelles découvertes avez-vous faites pendant cette campagne de fouille ?

**Éric Boës** : Il n'y a pas eu de découverte sensationnelle. Beaucoup de squelettes mais peu d'objets. On a trouvé des vêtements, des agrafes. Nous avons aussi trouvé une coquille Saint-Jacques perforée qui a presque autant captivé les journalistes et les habitants que les nombreux squelettes. La coquille Saint-Jacques est le symbole d'un pèlerinage accompli à Saint-Jacques-de-Compostelle. Nous étions donc en présence d'une personne qui a réalisé ce pèlerinage. Nous l'avons valorisée car elle raconte une histoire. Nous avons aussi trouvé un peigne en écaille de tortue marine. Il s'agissait d'une découverte qui démontre le lien avec des zones géographiques très lointaines, mais là encore ce n'est pas un objet rarissime (rires).

*»» L'objectif des fouilles c'est de rendre le projet possible ! »»*

*Jérôme Lecarpentier*

En revanche les squelettes intriguent toujours. Les gens ici étaient très interrogatifs sur leur devenir. L'équipe d'archéologues n'a été questionnée pratiquement que sur ce thème. Il a même fallu intervenir pour rassurer les gens, leur dire de ne pas s'inquiéter et leur confirmer que les squelettes allaient revenir. Le sujet de la réinhumation a été évoqué, c'était très présent dans les discussions.

Certains squelettes avaient beaucoup de cheveux et d'ongles. Les cimetières ici n'étaient pas si vieux. Nous avons des protocoles biologiques pour sortir ces vestiges. Cela nécessite de longs débats, des discussions et des arbitrages. Pour l'équipe au quotidien il y a des enjeux différents : enlever plus de 500 squelettes en un temps donné, c'est un job laborieux ! Il faut tenir les délais.

## Quand les archéologues arrivent, comment réagissent vos services ? Sont-ils inquiets ou curieux ?

**Laetitia Maus** : On s'en est servi véritablement. Je pense qu'on a transformé cela non pas en contrainte, mais en opportunité.

*»» Les gens ici étaient très interrogatifs sur le devenir des squelettes. L'équipe d'archéologues n'a été questionnée pratiquement que sur ce thème. »»*

*Éric Boës*

## Mais le mot a été prononcé, « contrainte »...

**Éric Boës** : C'est étonnant qu'on utilise toujours ce terme là parce que ces règles existent depuis très longtemps. Les dispositions sont connues, le mode opératoire est connu. Notre enjeu, c'est tout de suite d'expliquer qu'on s'intègre dans l'aménagement. C'est pour ça que la question de la profondeur d'intervention a été abordée tout de suite, de manière claire, parce qu'on peut nous dire : « Les archéologues, ils vont évidemment chercher à gratter plus et à saboter notre projet d'aménagement, on ne sait jamais jusqu'où ils vont aller ».

Nous avons été transparents là-dessus. Aujourd'hui l'esprit de la loi c'est de ne faire payer à l'aménageur que ce qui va être perturbé par les travaux et donc ce qui est en dessous, on n'y touche pas. Comme le dialogue était établi avec les services, nous avons fouillé quelques centimètres supplémentaires par endroit mais toujours en accord avec la ville. Et puis il faut qu'à la fin ça se passe bien, que la place se fasse et qu'on ne dise pas « on a perdu du temps avec l'archéologie ». À la fin on doit avoir le sentiment que grâce à l'archéologie il y a un plus !

**Jérôme Lecarpentier** : Franchement c'est mieux comme ça. Imaginez donc, vous donnez un coup de pelle, vous tombez sur un squelette, il faut stopper le chantier : c'est un cauchemar, il faut faire venir la DRAC, tout se complique. Ici le travail des archéologues était programmé, tout a été parfaitement fluide.

**Christophe Muller** : Les fouilles archéologiques nous ont aussi permis de raconter une histoire en parallèle des travaux de réseaux. Les travaux de réseaux ne sont pas franchement intéressants pour les usagers, bien au contraire : on ouvre, on pose des réseaux, on referme, on fait des rustines partout, tout en créant beaucoup de gêne et on fiche le bazar pour tous les



Parvis de l'ancien Corps de Garde | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

## À la fin on doit avoir le sentiment que grâce à l'archéologie il y a un plus !

Éric Boës

commerces. L'archéologie c'était aussi une opportunité pour intéresser la population à nos travaux. Et ça a marché. Pour les commerces, la situation a été particulièrement complexe. Pendant deux années de travaux - entre la mise en place des réseaux, les fouilles archéologiques, puis la voirie et les plantations - ils ont dû faire face à une période longue et difficile. Malgré un phasage qui visait à limiter l'impact, le chantier autour de la place a souvent semblé interminable.

**Dans le cadre de notre programme d'étude ARCHE, nous avons observé des places où les villes ont fait le choix de ne pas financer d'études archéologiques et donc de ne pas planter et produire des projets d'aménagement très minéraux.**

**Jérôme Lecarpentier :** Exactement. Au départ, le budget avait été annoncé à nos élus « hors fouilles ». Les élus en étaient pleinement conscients ! Mais on partait totalement dans l'inconnu au moment de lancer la consultation pour les fouilles, on ne savait pas si ça coûterait 1 million, 2 millions, etc.

**Christophe Muller :** Les fouilles ont bien entendu influencé le projet mais ça été un travail d'adaptation et de réadaptation très subtil. Les fouilles ont démarré alors qu'on venait seulement de commencer les études. Quand ils ont commencé à faire les fouilles, il fallait implanter les arbres sur le dessin du projet sans savoir où on allait les mettre. C'était acrobatique. On avait des grandes patates d'arbres représentées sur les plans proposées à la DRAC.

**Grégory Schott :** Objectivement, j'aurais préféré que le socle devant le Corps-de-Garde reste minéral. Il y eu a des débats, c'est certain !

### Pour quelles raisons ?

**Grégory Schott :** Quand on veut mettre en valeur un monument historique, on travaille aussi sur sa perception dans la ville. Dans le projet, cet espace au Sud a été conçu comme un jardin qu'on contemple, un lieu pour se reposer, pour des animations. Mais une ville se vit aussi en marchant !

Une des questions principales était le lien historique qui existe entre cette chapelle et la collégiale. Selon moi, il ne fallait surtout pas couper ce lien en plantant, en densifiant une masse végétale entre les deux. Il fallait conserver ces échappées qui attirent l'œil, ces petits passages. Nous avons fini par trouver une forme de compromis en ajustant l'aménagement.

# La co-construction du projet avec l'ABF, les habitants et les commerçants

## Comment a été coconstruit le programme et le projet entre la ville et l'UDAP ?

**Odile Uhlrich-Mallet :** J'ai piloté la commission Cathédrale en m'assurant que tous les membres et partenaires comme les commerçants, les associations du patrimoine, les habitants, la Chambre des métiers, la paroisse Saint-Martin, l'office du tourisme, le conseil des sages... puissent exprimer leur avis et leur besoin afin de proposer un projet partagé. Pour la végétalisation, nous sommes allés au maximum de ce que l'ABF nous permettait, chaque arbre supplémentaire a été négocié.

**Grégory Schott :** Nos bureaux de l'UDAP donnent sur la place. Ils pouvaient compter sur ma présence. Je suis en même temps chargé du respect du règlement du site patrimonial remarquable (SPR) et en même temps je suis riverain. Il est vrai que les architectes des bâtiments de France sont architectes. C'est dans le titre. Mais nous sommes aussi urbanistes. Nous avons cette double casquette. On a aussi quelques notions de paysage puisque nous gérons les abords du monument historique. J'ai été très attentif aux vues, aux percements. Ce n'est pas nouveau, on fait ça depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

## Jérôme, comment se sont passées les phases de validation du programme ?

**Jérôme Lecarpentier :** Vous l'avez compris la première phase de concertation a eu lieu au moment de la présentation du concours d'idées. Dès 2020, il y a eu plusieurs niveaux de groupe de travail. Il y a d'abord eu la commission Cathédrale. Dans cette commission il y avait des techniciens, des représentants du culte, des représentants des commerces, des riverains également, dont certains qui avaient été tirés au sort avec un appel à candidature via les réseaux sociaux. Il y avait des architectes, des associations de défense du patrimoine, la Région, le syndicat de rivière de Haute-Alsace, le conseil des sages, l'office du tourisme et l'ABF évidemment. Ils étaient là pour se prononcer sur le programme.

☞ *C'est comme ça qu'on arrive à faire des beaux projets, il faut associer l'ensemble des intervenants. Y compris ceux qui ne sont pas autour de la table à priori, comme les pompiers, les services de secours.* ☞

Grégory Schott

**Laetitia Maus :** La commande des élus était de créer un espace public pour les usagers du centre-ville. Les habitants au sens global à l'échelle de l'agglomération. Des habitants qui viennent acheter un livre ou simplement se promener. Les élus ont souhaité la présence d'habitants riverains dans la Commission pour le côté vie de quartier. Les élus considèrent la réappropriation par les habitants comme un thème fondamental. Madame Uhlrich-Mallet nous questionnait : « Pourquoi pas réaliser le jardin des habitants du centre-ville qui n'ont pas, eux, de petits jardins dans leurs appartements ? ». La Commission se réunissait pour des points importants. Le débat était vraiment très ouvert. Les élus avaient envie d'entendre les usagers. La parole était libre.

En parallèle la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (COLO SPR) présidée par le Monsieur le Maire a suivi le projet. Elle est composée des membres de droit (Préfet, ABF, DRAC), des élus du Conseil municipal, des représentants d'associations et de personnes qualifiées. C'est une commission plus formelle.



Vue sur la cathédrale, depuis la rue des Marchands. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

En l'occurrence ici, ce n'est pas tant le monument historique la question, que le règlement du SPR qui fait foi. Il y a déjà des contraintes qui sont écrites et qui ont été conçues par mes prédécesseurs et par les maires précédents. Dans sa mouture actuelle ce SPR date de 1998. Mon travail consiste à expertiser la demande, à accompagner la commune. La commune m'a toujours associé. C'est comme ça qu'on arrive à faire des beaux projets, il faut associer l'ensemble des intervenants. Y compris ceux qui ne sont pas autour de la table à priori, comme les pompiers, les services de secours. Mais quand vous êtes dans un site contraint comme celui-ci, il y a une analyse au préalable des services sur tous les usages avec la concertation des riverains, les accès, les terrasses, etc.



Les banquettes en grès avec assises bois. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

# Les revêtements et la place de l'eau

**Les ABF semblent accorder une attention particulière aux revêtements de sol dans l'espace public, notamment à l'usage de la pierre...**

**Grégory Schott :** Les revêtements de sol sont très importants pour unifier l'espace. Il faut aussi travailler sur le moins de mobilier urbain, ne pas encombrer l'espace et défendre une unité d'ensemble dans le traitement des matériaux. En Alsace on a un grès qui prend la mousse et un autre qui ne prend pas la mousse. Ce dernier c'est le Champenay. Le PSMV indiquait seulement d'utiliser la couleur rose pour les revêtements de sol : ça aurait pu être n'importe quoi. Pour guider les équipes, je suis allé plus loin que ce que m'indiquait le PSMV. Je l'ai interprété comme du grès rose vosgien. Je l'ai imposé car il y a eu une discussion liée aux usages et à la durabilité.

**Christophe Muller :** Les pavés utilisés ici proviennent de Champenay, à environ une heure de Colmar. Ces pavés en grès sont uniques en Alsace : ils sont capables de résister aux contraintes d'une voie circulée tout en respectant la couleur exigée par le PSMV. Pendant un temps, la carrière de Champenay était moins exploitée, mais l'entreprise Eurovia a choisi d'y réinvestir, ce qui a été déterminant. Sans cela, il aurait fallu se tourner vers des solutions bien plus éloignées, avec tout ce que cela implique.

**Grégory Schott :** La pose sur lit de sable était indispensable mais pas non plus évidente au début. Je le rappelle parce que vu le nombre de poids lourds et la possibilité encore qu'on garde la circulation côté Nord, ça voulait dire armer le sol, faire du ciment avec toutes les contraintes et tous les problèmes qu'on a d'une remontée capillaire dans les murs de la cathédrale et des autres bâtiments protégés !

La qualité du revêtement des voiries est fondamentale pour la préservation du patrimoine.

Ici les joints vont spontanément se végétaliser. Nous nous sommes aussi interrogés sur le recyclage des anciens pavés. Nous avons décidé des les utiliser au pied de la cathédrale : deux rangs de pavés marquent dorénavant les premiers centimètres du monument.

**Comment s'organisent les eaux pluviales de surface sur le sol du parvis ?**

**Christophe Muller :** La gestion de l'eau a été un enjeu central dans la conception de la place, mobilisant une attention particulière lors des études. Le projet prévoit que l'eau soit dirigée autant que possible vers les espaces verts situés au sud. Du côté nord, un avaloir canalise l'eau vers le canal, tandis que le reste est conçu pour s'infiltrer directement dans le sol.



## Ce canal était en partie encore enterré c'est bien ça ?

**Jérôme Lecarpentier :** Le cours d'eau change de nom au fur et à mesure qu'il progresse dans la ville : Sinnbach, Muhlbach, Gerberbach, etc.

Avant travaux, ce canal était davantage découvert qu'aujourd'hui. En effet, devant la porte Nord, il était visible, et son parapet créait un masque sur ladite porte que l'on souhaitait supprimer d'où la recouverture à cet endroit. Par ailleurs, il est important de comprendre que ce cours d'eau n'est pas naturel. C'est un canal alimenté par une prise d'eau sur la Fecht à Turckheim. Il faut préserver un débit minimum sur le cours d'eau, ce qui signifie qu'en période de sécheresse, nous n'avons aucune garantie de maintenir de l'eau dans le canal. C'est aussi ce qui nous a poussé à ne pas généraliser une découverte. En phase chantier, le canal était totalement découvert pour rénover sa couverture, et l'enthousiasme des passants qui découvraient pour certains la présence de l'eau sur la place et attendaient sa mise en valeur aurait pu nous faire douter.

**Laetitia Maus :** Intuitivement, on avait tous envie d'intégrer l'appropriation de l'eau dans le projet. Un canal qui donne envie de s'asseoir.

**Odile Uhlrich-Mallet :** Pour le traitement du canal, des habitants et des membres de la Commission avaient en effet exprimé une plus grande ouverture de l'ouvrage et une envie « d'eau », mais pour des raisons techniques ce n'était pas possible.

**Christophe Muller :** Sur le projet de Michel Pena les gens pouvaient aller toucher l'eau. La première chose qu'on a fait en prenant le plan, c'est d'étudier ce qu'on pouvait faire avec ce canal. Il fallait pouvoir accueillir un maximum de gens et d'usages sur cette place. Le rendre accessible était impossible.



Vue sur le canal depuis le tablier nord-est. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

## La cohabitation des usages et la revégétalisation

**Depuis le concours d'idées, le projet a toujours défendu avec force la revégétalisation des espaces. Pourtant, depuis l'émergence de la conscience patrimoniale au XIX<sup>e</sup>, on a eu tendance à minéraliser les abords et les parvis des grands édifices religieux. Comment avez-vous argumenté cette position ?**

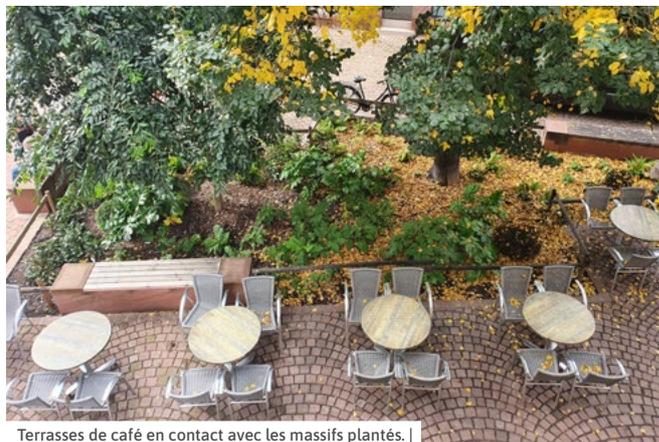
**Jérôme Lecarpentier :** La végétalisation n'était pas évidente pour tout le monde, et certains membres de la commission Cathédrale, qu'il s'agisse d'élus, d'architectes ou autres, étaient plutôt favorables à une minéralisation totale des abords du

monument. Néanmoins, nous avons retrouvé dans les archives quelques photos et gravures qui montraient que la place Nord était densément plantée, beaucoup plus que l'unique alignement de tilleuls du dernier aménagement. On s'est donc appuyé sur cet argument historique pour développer un projet le plus vert possible, en travaillant étroitement avec Grégory Schott pour déterminer tous les endroits où l'on pouvait planter, et en établissant plusieurs perspectives en interne afin de convaincre l'ensemble de nos élus.



**Laetitia Maus :** La commande de la 1<sup>re</sup> adjointe était aussi claire, lutter contre les ilots de chaleur. Dans le projet, Madame Uhlrich-Mallet a souhaité un espace propice à la contemplation et au calme... elle voulait un espace plus posé, plus approprié par le public.

**Christophe Muller :** Nous avons conçu des espaces verts et des banquettes qui s'entrelacent avec les zones de terrasses. Cette configuration permet aux commerçants d'intégrer ces éléments dans leurs aménagements, créant une frontière floue entre l'espace public et les terrasses exploitées. Ce choix visait également à garantir la réversibilité des lieux en cas de disparition des restaurateurs. Cependant, cette approche a suscité quelques débats.



Terrasses de café en contact avec les massifs plantés. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

**Jérôme Lecarpentier :** Effectivement, cela a créé quelques protestations d'usagers qui ne comprenaient pas qu'ils ne pouvaient pas s'asseoir sur du mobilier urbain pourtant installé sur l'espace public, mais dans une emprise de terrasse. Ces débats ont amené nos élus à vouloir modifier légèrement la position des banquettes côté nord, pour au final n'en positionner plus qu'une seule dans une emprise de terrasse.

**Grégory Schott :** Dorénavant il y a une terrasse, mais si ce commerce ferme, que se passe-t-il ? Imaginons qu'un magasin de vêtements s'installe à la place : il n'y a plus de banquette. C'est dommage. Je ne trouve pas cela satisfaisant. Là on a un café qui est microscopique, 30 m<sup>2</sup> qui ne vit que par la terrasse. Ce n'est plus un problème d'ABF, c'est un problème de gestion des espaces. Cela nuit à la mise en valeur de l'espace public.



Vue aérienne de Colmar au début du 20<sup>e</sup> siècle, présence d'un grand couvert arboré au nord de la cathédrale | © villedecotmar

Il faut qu'on mette en place une commission ou un cahier des charges précis pour gérer les questions d'emprise et les choix du mobilier, parasols, chaises, ancrage au sol, etc. Cela relève de l'échange avec les commerçants et de l'élaboration d'une charte. C'est urgent.

## Les végétaux : du choix des espèces aux moyens pour l'entretien

### Quels étaient les principaux enjeux liés à la replantation dans le projet d'aménagement ?

**Claire Kaemmerlen :** Il a fallu réfléchir à la place du végétal afin de ne pas oublier de mettre en valeur les espaces, de préserver et cadrer les vues sur la collégiale et sur les autres bâtiments remarquables.

**Émilie Boltz :** Nous devons nous assurer d'une bonne appropriation de l'espace par les colmariens, pour qu'ils s'y sentent bien et pour contribuer au confort thermique des usagers et des habitants. On voulait une conception plus verte de notre projet d'aménagement, pour participer à une meilleure gestion des eaux pluviales et à la désimperméabiliser les sols.

**Claire Kaemmerlen :** On voulait aussi préserver et renforcer l'alignement de tilleuls existant dans un premier temps. Mais nous avons aussi planté du chêne, des chitalpas, des sophoras, des styphnolobium, des zelkovas, des lagerstroemia, etc.



Consultez la palette végétale du projet d'aménagement de la place de la cathédrale.



FLORISCOPE

### Qu'est-ce qui a motivé le choix de ces essences ?

**Claire Kaemmerlen :** Le réchauffement climatique a orienté notre palette végétale, c'est certain. Il y a dix ans, les chitalpas n'étaient pas conseillés à Colmar. Le lilas des Indes et l'arbre de Judée non plus... Le climat est continental, il fait très chaud l'été, très froid l'hiver. Il n'est pas rare de voir la neige. Même si les sophoras tiennent bien chez nous, les 50 cm de neige de l'hiver 2021 ont eu raison de nombreuses branches qui sont très fragiles. On travaille beaucoup avec les pépinières pour définir les essences d'avenir. On diversifie les essences au maximum, et il faut expérimenter car tout change tellement vite.

### Pour les annuelles et les vivaces, avez-vous une pépinière communale à Colmar ?

**Claire Kaemmerlen :** Oui, notre pépinière produit 10 000 vivaces par an et environ 100 000 annuelles mais on en achète beaucoup aussi car cela ne suffit pas. On en produit à peu près un tiers. Sur le parvis on a choisi des plantes très efficaces et facile à entretenir.



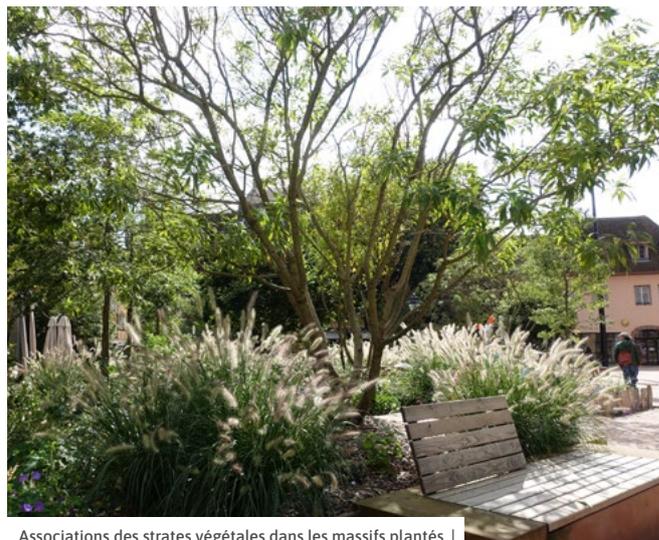
Une cépée de *Parrotia persica* à proximité de l'ancien Corps de Garde. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

On travaille beaucoup avec les pépinières pour définir les essences d'avenir. On diversifie les essences au maximum, et il faut expérimenter car tout change tellement vite.

Claire Kaemmerlen ☺☺

**Jérôme Lecarpentier :** Entre ce qui était écrit dans le cahier des charges et ce qui a été réalisé in fine, il y a eu quelques petits ajustements car tout n'était pas trouvable en pépinière parmi ce qui était décrit. Après le COVID beaucoup de collectivités ont souhaité végétaliser massivement. Résultat, les pépinières se sont vidées et les choix étaient donc limités. Auparavant on pouvait décrire un arbre et on le trouvait immédiatement. Dans le cas présent, on est parti avec une idée initiale qui a changé lors des repérages en pépinières par Claire Kaemmerlen et Emilie Boltz.

**Emilie Boltz :** En effet, il y a eu des « coups de cœur pépinière » qui nous ont permis d'adapter notre plan initial : les zelkovas, les chitalpas, les chênes rouges... n'étaient pas prévus au départ, mais ne pouvaient pas ne pas intégrer le projet lorsque nous les avons découverts en pépinière.



Associations des strates végétales dans les massifs plantés. | © Sandrine Larramendy, Plante & Cité

**Claire Kaemmerlen :** On s'est fait plaisir ! On est à un peu plus de 500 000 € TTC pour le lot espaces verts, ce qui n'est pas énorme par rapport au projet global. Avec le végétal, ce qui intéresse c'est que ça se voit tout de suite ! On est encore dans la garantie de reprise. Les végétaux ici ont moins d'un an et ils sont en

pleine forme. On devait tout planter avant le marché de Noël de l'année dernière. Le problème c'était de savoir si on allait pouvoir planter nos arbres, l'automne avait été très chaud et très sec. Le pépiniériste ne voulait pas arracher. On a aussi eu un printemps et un été plutôt pluvieux et cela a aidé à la reprise des végétaux. On n'a pas eu de canicule cette année. On a installé 12 sondes tensiométriques pour bien gérer l'arrosage. On a pris nos responsabilités !

### Le projet d'aménagement des abords a eu lieu avant la restauration de la cathédrale. À priori on fait souvent l'inverse, non ?

**Grégory Schott :** Vous avez compris que c'était une commande politique. Notre rôle, c'est de prévenir pour que le chantier de restauration du monument n'abîme pas les espaces publics à peine livrés.

Ils sont très vigilants ce qui est rassurant. Sous les échafaudages, il y a des platines de répartition pour ne pas abîmer les pavés, pour éviter d'avoir à tout recaler. Pour l'instant, ça tient.



Chantier de rénovation de la façade nord de la collégiale. | © Sandrine Larramendy, Plante à Cité

### Ces nouveaux espaces verts viennent s'ajouter aux espaces déjà gérés par la ville, est-ce que cela a eu une répercussion sur le nombre de jardiniers recrutés ?

**Jérôme Lecarpentier :** La question des moyens humains à mettre en face d'une densification de la végétation en ville est un sujet sensible qui mérite assurément des débats avec nos élus, et qui ont lieu. Quand on ouvre un nouvel équipement public, un musée, une salle de spectacle, ça semble naturel de recruter des gens pour faire fonctionner ce nouvel établissement. Quand on développe des surfaces supplémentaires en espaces verts, il faut avoir la même logique et mettre des moyens supplémentaires. C'est donc un point sur lequel on travaille.

☞ *Quand on ouvre un nouvel équipement public, un musée, une salle de spectacle, ça semble naturel de recruter des gens pour faire fonctionner ce nouvel établissement. Quand on développe des surfaces supplémentaires en espaces verts, il faut avoir la même logique et mettre des moyens supplémentaires. ☞*

Jérôme Lecarpentier

**Claire Kaemmerlen :** Pour autant, il ne faut pas se limiter à dire « on ne met pas de végétal parce qu'on n'a pas les moyens de gérer derrière », non, il faut mettre du végétal et après il faut nous donner des moyens. À nous de gérer, faire un plan de gestion, etc. Ce ne sera pas impeccable partout mais au moins on aura du vert !



Cheminement planté vers la chapelle latérale du transept sud. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante à Cité

**On observe peu d'arbres tuteurés, ce qui donne l'impression d'un espace vert déjà mature. Avec des arbres volumineux, mélangés à des arbres plus jeunes. Le choix des forces de plantation paraît avoir été pensé avec beaucoup de soin.**

**Claire Kaemmerlen :** Les forces des arbres ne sont pas les mêmes, il y a aussi des cépées, etc. Nos élus voulaient un projet de qualité. Il y a aussi le goutte-à-goutte et les asperseurs. On a aussi mis des ganivelles pour que la reprise se fasse dans les meilleures conditions et éviter les piétinements des pieds d'arbres. Les ganivelles vont disparaître à terme. S'agissant du tuteurage, on a imposé un ancrage de mottes, beaucoup plus discret pour éviter les tuteurs.

**Grégory Schott :** La donnée de base, ce sont les arbres existants, en bon état. Nous ne souhaitons pas couper les tilleuls qui étaient déjà là. D'autant que l'idée était de mettre des grands sujets côté façade, et à proximité des lieux habités au sud, pour faire un masque végétal et rafraîchir. Derrière l'idée de la plantation d'arbres il fallait aussi déterminer et valoriser les vues et les perspectives. Rue de l'Eglise, rue du Mouton, etc. avec le fameux kiosque qui était en plein milieu de la perspective, face au clocher. Il était là où on a dissimulé les grilles de ventilation au milieu du massif planté.

**Christophe Muller :** On ne voulait pas que les zones plantées soient trop linéaires. On a cassé les masses, les angles droits.

**Jérôme Lecarpentier :** Il y avait aussi les terrasses de café et de restaurants à prendre en compte. On voulait libérer totalement les voies le long des bâtiments pour faciliter les livraisons d'une part et pour les pompiers d'autre part.

**Grégory Schott :** Ce qui est beaucoup plus dur à bouger, ce sont les emplacements des arbres. Je pense que c'est plus structurant qu'un espace vert. En tant que tel, l'espace vert peut évoluer. Il peut devenir minéral au bout d'un moment... comme ce parterre de gazon devant le Corps de Garde que j'aimerais voir, un jour, se reminéraliser (rires) !

**Jérôme Lecarpentier :** On peut aussi imaginer l'inverse Grégory : l'espace vert pourrait même s'agrandir, qui sait ?



Les anciens alignements d'arbres ont été conservés et intégrés au projet. | © Sandrine Larramendy, Plante & Cité

**Il y a donc quelques tensions entre les enjeux de revégétalisation et ceux de valorisation du patrimoine ?**

**Claire Kaemmerlen :** On n'était pas forcément du même avis parce que ce sont deux métiers différents.

Nous, on aime le végétal, on aime le vert, l'ABF souhaite conserver le patrimoine. Nous avons réussi à trouver un compromis, à faire un jardin avec du gazon qui n'empiète pas sur les vues, avec des strates basses et des arbres dans les coins.

**Jérôme Lecarpentier :** C'est ça qui était intéressant dans la construction du projet, c'est le fait d'être en maîtrise d'œuvre interne et d'avoir associé l'ABF Grégory Schott dès le départ. Cela nous a permis de co-construire ce projet. Si nous étions partis en maîtrise d'œuvre externe, Grégory aurait dû mettre des barrières strictes dès le programme en disant « là, de toutes façons c'est non ! » Le projet aurait été beaucoup plus minéral. Le maître d'œuvre n'aurait pas accepté de faire autant de modifications que celles qu'on a faites. Et si on avait déposé un permis d'aménager sans avoir concerté Grégory au départ avec ce projet-là, je pense que Grégory aurait tout refusé.



# Mémoires de projet

## Grégory Schott

Mon plus beau souvenir du projet de la place de la cathédrale se déroule avant les travaux. Lors du confinement, j'étais le seul agent de la DRAC à être sur place et ça me donnait déjà une idée de ce que pouvait être ce site sans la voiture. C'est un souvenir que j'ai gardé en tête tout le long du projet. Mais je me souviens aussi des premiers creusements lors du diagnostic archéologique. On pouvait observer toute la strate historique et, sous les pavés, on devinait déjà les squelettes. On en avait un sous nos propres fenêtres. C'était un grand costaud d'ailleurs, un bon gars qui devait bien faire 1m 90 facile et qui était juste là sous nos yeux. C'était très émouvant, observer des squelettes si vite, à seulement 30 cm de profondeur, ça a vraiment été un choc.

## Christophe Muller

Ces deux années ont été particulièrement intenses pour moi. L'un de mes meilleurs souvenirs reste la présentation des planches d'essais réalisées par les poseurs de pavés. Il fallait réaliser un calepinage en arceau, un motif extrêmement complexe à exécuter, surtout sur une surface de 10 000 m<sup>2</sup>, tout en respectant un nivellement parfait. L'ABF avait imposé des contraintes strictes : pose sur une grave drainante poreuse, avec un lit de pose et des joints souples, sans aucun joint en mortier. Une réalisation de cette envergure nécessitait des poseurs d'exception. Finalement, nous avons fait appel à deux spécialistes, Mario et Orlando, qui ont véritablement marqué ce chantier. Leur expertise leur a valu un accueil chaleureux de la presse locale et des habitants, qui leur apportaient régulièrement à boire et les ont même adoptés dans les restaurants du coin. Leur travail a été crucial pour garantir le succès de cette réalisation ambitieuse.

## Jérôme Lecarpentier

Je me souviens de la réunion à propos d'un petit kiosque qui était installé depuis plusieurs années sur la place et que nous comptions démolir pour le projet. La perspective de le conserver était catastrophique pour nous car il aurait fallu reprendre tout le projet. Il n'avait aucune valeur architecturale, aucune qualité. Mais quelques habitants se sont émus de sa future disparition, un comité de défense du kiosque s'est organisé. Même si Monsieur le Maire disait « qu'on enlève ou qu'on remette le kiosque, ce n'est pas grave, on s'adapte » Sauf que pour nous, c'est toute la vision du projet qui risquait de s'écrouler. Je me souviens de cette réunion destinée à arbitrer, nous (Laetitia et moi) étions avec Monsieur le Maire face à un auditoire plutôt hostile et il fallait défendre notre projet de démolition de ce kiosque. Imaginez, le soulagement après le vote, on avait réussi à retourner l'opinion. C'était un sentiment de fierté très intense et l'excitation de ce projet qui allait pouvoir démarrer sous d'excellentes conditions..

## Éric Boës

Je suis un enfant de Colmar, j'ai fait mes études ici et j'ai deux souvenirs. J'ai le souvenir de ce qui s'est passé sur la place Haslinger dans les années 80. Un article des Dernières nouvelles d'Alsace mentionnait des squelettes humains qui traînaient sur un tas de déblais après un sondage. Un anonyme avait pris des os et les avait déposés devant le siège du journal. On était au démarrage des procédures d'archéologie préventive. Moi, j'étais un tout jeune adolescent, cet article m'a marqué. Le deuxième souvenir est lié à mon père qui habite dans le quartier de la cathédrale. Il a plus de quatre-vingts ans. Il marche avec un Rollator et me donne dorénavant rendez-vous sur la place pour aller grignoter quelque chose avec lui. Il a littéralement réinvesti cette place où il n'allait pas auparavant.

## Claire Kaemmerlen

Mon meilleur souvenir reste le jour du choix des arbres en pépinière. Mais surtout le jour de la plantation des arbres sur la place. Il s'agissait de très gros sujets et ramener du vert tout de suite, se mettre à l'ombre d'un arbre, avoir tout de suite un effet rafraichissant ... ça c'est quand même un sentiment génial encore plus sur une place qui avait été dédiée aux voitures et à l'enrobé depuis des décennies.



Bancs sur la place de la collégiale. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

## Enseignements et perspectives

### Quels conseils donneriez-vous aux autres villes et villages qui se confrontent à ce sujet ?

**Grégory Schott :** Nous pouvons partir du principe qu'une ville évolue. On ne fait que transmettre des édifices, des espaces publics, des arbres majestueux. L'arbre est aussi un élément patrimonial à part entière. Chez les ABF, on gère des sites protégés au titre du code de l'environnement. Mais si je devais prodiguer un conseil important ce serait de prendre le temps de qualifier les lieux. C'est pour cela que souvent je reviens sur cette question de sémantique : qu'est-ce que vous voulez ? Quel projet ? Mon rôle est aussi d'interroger. C'est pour cela que le projet doit être dans le dialogue. Plus il y a de dialogue, plus on partage les enjeux, plus le projet a des chances d'arriver à bout et d'être satisfaisant. Il faut bien savoir où on veut placer le curseur c'est pour cela qu'on a besoin de beaucoup d'échanges.

Pour nous les ABF tout démarre avec un monument historique que nous souhaitons conserver pour, ensuite, parler du site plus largement. Les ABF au départ ne s'occupaient que des monuments historiques. Puis ils se sont occupés des abords, puis des sites. On fait beaucoup plus que dégager des pieds d'immeubles pour faire des parvis. On peut aussi accompagner les villes sur la restauration de parcs, de jardins, etc. Notre rôle a beaucoup évolué.

**Jérôme Lecarpentier :** En travaillant dans la fonction publique, on travaille pour l'intérêt général. A partir du moment où on cible l'intérêt général et qu'on dépasse nos intérêts particuliers et nos susceptibilités particulières on arrive toujours à la bonne solution. Lutter contre les îlots de chaleur, créer des espaces qui sont agréables, paisibles pour les habitants, pour les visiteurs : ça c'est l'intérêt général. Combinez-le à l'intérêt général d'un ABF qui prend des mesures pour préserver le patrimoine et voilà le combo gagnant.

**Laetitia Maus :** C'est difficile parce que nous sommes tous sur des prérequis, sur des postulats, des postures, mais cela correspond à nos formations et nos goûts. Il faut accepter d'écouter l'autre, c'est indispensable. Il faut faire preuve d'humilité aussi dans l'aménagement. Accepter que ce sera modulable que personne n'a raison, que la place peut encore évoluer.

### Et dans 30 ans ?

**Grégory Schott :** Il est clair que ce genre d'espaces publics risquent d'infuser un peu partout. Je pense que la prochaine étape, c'est de travailler sur l'axe Grand Rue qui est un axe historique. Il n'y a presque plus de voiture, on pourrait s'y attaquer sans trop de problèmes.

**Christophe Muller :** Je suis impatient de relever de nouveaux défis dans cette ville. J'attends avec enthousiasme le moment où les joints des pavés commenceront à se verdier naturellement – une petite touche qui diminuera encore l'aspect minéral de la zone. Enfin, mon souhait ultime serait de voir le centre-ville entièrement libéré de la circulation automobile.



Le petit train touristique de Colmar le long de la collégiale. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

**Jérôme Lecarpentier :** J'aimerais que mes enfants viennent place de la cathédrale et me disent « c'est super ! ». Pour moi la place c'est la première marche vers une végétalisation plus large du centre. On a montré que c'était possible y compris dans un centre historique et très minéral. En réduisant le stationnement on gagne de l'espace considérable et c'est de l'espace gagné pour la végétalisation massive du cœur historique.

**Laetitia Maus :** Dans 30 ans, j'espère voir plus de familles au centre-ville. En attendant, notre réflexion globale sur la ville se tourne vers la manière dont elle se densifie, la recherche de la bonne combinaison entre la densification, le verdissement et le rafraîchissement.

**Claudine Barbier :** J'ai envie de faire revenir des habitants en centre-ville aussi parce que ça impacte le type de commerce qui s'installe et qui perdure dans le centre-ville. C'est important de réussir ce rééquilibrage.

**Claire Kaemmerlen :** J'aimerais aussi voir plus de nature en ville. J'aimerais voir des arbres plus grands et profiter des rues végétalisées.

**Éric Boès :** Puisque tout le monde souhaite plus de verdure, il y aura forcément des raisons pour que ma jeune équipe revienne investiguer le centre de Colmar. Et elle sera ravie de revenir. Il y aura la question de ce qu'on n'a pas trouvé, comme l'habitat du Moyen-Âge ou peut-être une occupation humaine qu'on ne connaît pas. Il faudrait à nouveau militer pour un gigantesque parking souterrain : on pourra faire des fouilles à 6 mètres de profondeur ! (rires)

**Éric Straumann :** Cette place est devenue un lieu de décompression. La porte Nord qui était totalement ignorée des Colmariens a retrouvé ses lettres de noblesses. On a fermé une partie du canal pour créer une perspective entre la rue des prêtres et cette entrée nord. Lorsque la cathédrale sera refaite, cela va complètement changer le visage de notre ville. Ici on voulait végétaliser, il y a eu des débats. Aujourd'hui plus personne ne conteste le projet. Nous sommes très fiers de ce projet, c'est un nouveau cœur de ville pour Colmar.

# Bilan

La transformation de la place de la cathédrale à Colmar marque une étape importante dans l'évolution urbaine de la ville.

La piétonnisation a permis de redonner la place aux habitants et aux touristes, transformant un ancien parking en un lieu de vie. La revégétalisation significative de la place contribue non seulement à améliorer le confort thermique, mais aussi à répondre aux défis du réchauffement climatique, grâce à l'emploi d'essences d'arbres adaptées.

Ce projet s'est distingué par une concertation exemplaire, notamment à travers la commission mise en place et un dialogue constant et constructif avec l'ABF. Les fouilles préventives ont joué un rôle central, enrichissant la connaissance historique du site et renforçant l'adhésion du public à ce projet. Enfin, le choix de confier la maîtrise d'œuvre aux services de la ville a non seulement permis de mobiliser les compétences internes, mais a également renforcé

la cohésion des équipes municipales et généré un sentiment de fierté collectif.

Ce réaménagement n'a pas été exempt de défis. Certains conflits d'usages subsistent, notamment autour des terrasses de café, des banquettes plantées et des besoins fonctionnels tels que les livraisons ou l'accès des services de secours. L'ambition du programme porté par les élus a parfois conduit à une certaine densité dans l'aménagement, et un équilibre encore discuté aujourd'hui entre les espaces plantés et les zones minéralisées. C'est le résultat d'un arbitrage parfois complexe.

La rénovation de la place de la cathédrale est un bel exemple d'une ville qui se réinvente en conciliant son patrimoine historique avec les exigences contemporaines. Il témoigne de la capacité de Colmar à relever les défis urbains, patrimoniaux et climatiques.



La collégiale Saint-Martin de Colmar dans son nouvel écrin de verdure. | © Jean-Philippe Teyssier, Plante & Cité

# Les abords de la cathédrale de Colmar

PIÉTONNISATION ET CRÉATION D'UN PARVIS JARDIN

CARNET DE DIALOGUE N°1

## Résumé

Inauguré en 2024, le réaménagement de la place de la cathédrale de Colmar a transformé un parking et ses abords en un véritable parvis jardin. Conçu en maîtrise d'œuvre interne, ce projet a mobilisé une large palette de compétences.

Ce carnet de dialogue retrace les grandes thématiques qui ont marqué cette transformation : les fouilles archéologiques, la collaboration étroite avec l'architecte des bâtiments de France, le choix des revêtements de sol, la gestion de l'eau, la cohabitation des différents usages ainsi que le choix des végétaux. Il se conclut par un retour d'expérience et un bilan positif, illustrant une conciliation réussie entre la préservation du patrimoine historique et l'adaptation aux usages contemporains d'un espace public au cœur de la cité.

### POUR CITER CE DOCUMENT :

Teyssier J.-P., Larramendy S., 2025. **Les abords de la cathédrale de Colmar : piétonnisation et création d'un parvis jardin. Carnet de dialogue n°1.** Plante & Cité, Angers. 20 p.

Consultez les autres carnets de dialogue du programme ARCHE sur la conciliation du patrimoine historique et des défis écologiques.

